

FACILITE DE L'INITIATIVE REGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

TERMES DE REFERENCE
ENQUÊTE AUPRES DES ENSEIGNANTS SUR LE THEME DE LA FORMATION CONTINUE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE
TCHAD
Expert individuel – National (x3)

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Domaine technique du PAP	<i>Formation et développement professionnel des enseignants</i> Formation continue des enseignants
Action et activité principale du PAP	3.1.2. Enquête auprès des enseignants sur leurs perceptions, motivations et besoins en formation en préparation à l'élaboration d'un schéma directeur de la FC
Indicateur du PAP impacté	<u>Objectif stratégique 2</u> : Améliorer la qualification et la gestion équitable des enseignants Effet attendu 2 : la formation continue des enseignants est renforcée et mieux structurée
Indicateur de la Facilité impacté	# of RTIA engaged countries implementing new or revised teacher education or professional development programmes
Période prévue de mise en œuvre	Octobre 2025
Nombre total de jours prévu	10 jours d'expertise (par expert)
Produits livrables attendus	Rapport synthétisant les données collectées au cours d'une enquête qualitative menée dans trois provinces auprès des enseignants du préscolaire, scolaire et secondaire sur le thème de la formation continue. Il s'agit d'identifier l'opinion des enseignants sur les opportunités de formation qui leur sont offertes, sur leur motivation à se former et leurs besoins de formation.
Partenaires nationaux de mise en œuvre (Unités en charge de l'interaction avec les experts)	DFIC (Direction de la Formation Initiale et Continue), Directions de l'enseignement primaire et secondaire Directions territoriales Académies

L'INITIATIVE RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

L'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA), un programme financé par l'UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant une population d'enseignants plus compétents, motivés et inclusifs dans l'éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants jusqu'en 2030 :

- Améliorer la gouvernance, la gestion et l'attractivité de la profession enseignante, ainsi que l'équilibre hommes-femmes, en privilégiant la numérisation et l'innovation.
- Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation professionnelle initiale et continue des enseignants, notamment à travers l'éducation numérique, l'apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans ce cadre, la Facilité de l'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA) soutiendra les politiques enseignantes et contribuera à améliorer les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en i) fournissant une assistance technique pour un renforcement des capacités au niveau national, ii) promouvant l'innovation et la mise à l'échelle de solutions d'enseignement efficaces ; iii) augmentant la production et l'utilisation de données et d'éléments probants, et en iv) promouvant l'utilisation de cadres régionaux, de pratiques fondées sur des éléments probants et d'un apprentissage conjoint au niveau régional.

La Facilité de l'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA) atteindra les objectifs mentionnés ci-dessus par le biais de 3 types d'instruments ou "fenêtres" : i) une fenêtre visant à fournir une assistance technique sur la gouvernance, la formation et le développement professionnel des enseignants basée sur la demande des pays partenaires éligibles, ii) une fenêtre visant à tester et mettre à l'échelle des programmes efficaces pour la formation et le développement professionnel des enseignants, notamment dans les domaines thématiques du numérique, du genre, de l'environnement et de la pédagogie, y compris dans des contextes de crise, avec des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles données et soutenir l'intégration de ces données dans le processus d'élaboration de politiques et la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront également au partage de connaissances, d'éléments probants et des meilleures pratiques liés aux résultats globaux de l'Initiative.

La Facilité est financée par l'Union Européenne et mise en œuvre par le partenariat formé par trois agences d'État membres : Expertise France pour la France, Enabel pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l'agence coordinatrice de ce partenariat. Comme le schéma de gouvernance de la Facilité sert de schéma de gouvernance à l'Initiative, il est prévu que le partenariat travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et l'UAC, en charge des 2 autres composantes de l'Initiative de l'UE.

La durée de l'action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

L'appel à expertise s'inscrit dans le cadre du fenêtre 1 relatif à la fourniture d'une assistance technique (AT) visant à soutenir les pays dans des domaines thématiques spécifiques liés à la politique et à la gouvernance des enseignants, ainsi qu'à la formation et au développement professionnel des enseignants.

CONTEXTE GÉNÉRAL DANS LE PAYS

Le Tchad compte aujourd'hui près de 21 millions d'habitants, dont près de 60% ont moins de 20 ans, ce qui exerce une très grande pression sur son système éducatif. Selon l'annuaire statistique de l'éducation 2023, le Tchad compte 91 662 enseignants, dont 1383 (1245 femmes) en maternelle, 54 801 (11 656 femmes) en primaire, 12 700 (1218 femmes) au collège et 22 778 (2271 femmes) au lycée. Le statut des enseignants est un défi au Tchad, avec 6 catégories d'enseignants au niveau primaire : les maîtres communautaires de niveau zéro (MC0), de niveau 1 (MC1) et de niveau 2 (MC2) ; les maîtres contractuels ; les instituteurs et institutrices adjoint-e-s, les instituteurs et institutrices. Ces différents statuts ont non seulement un impact sur la gouvernance des enseignants, mais aussi sur la qualité même de l'enseignement. Les maîtres communautaires constituent 67% des effectifs du primaire. Le recrutement des enseignants par l'Etat à travers la fonction publique stagne, et toutes les ENI (Ecole Normale d'Instituteurs) sont actuellement fermées – puisque les enseignants sortant de formation initiale ne peuvent pas être recrutés, faute de budget suffisant. Les enseignants sortant de l'ENS (Ecole Normale Supérieure) ne sont également pas forcément recrutés ni prioritaires pour les postes en collèges et lycées.

La gouvernance et la formation des enseignants constituent donc les priorités définies dans le Plan intérimaire de l'éducation du Tchad (PIET) pour le développement du système éducatif. La priorité 2 du PIET vise à « Améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages à tous les niveaux », avec pour priorité l'amélioration de la formation initiale et continue du personnel enseignant. La plupart des partenaires techniques et financiers présents au Tchad contribuent à la mise en œuvre du PIET. Parmi les premiers résultats obtenus, on peut citer l'état des lieux du cadre curriculaire pour la professionnalisation des enseignants réalisé en 2021, et l'élaboration du référentiel de formation des écoles normales supérieures qui est en cours.

CONTEXTE DU PLAN D'ACTION PAYS

À la suite de la requête de demande d'assistance technique envoyée par le Tchad à la RTIA en janvier 2025, 2 experts de la Facilité sont allés à N'Djamena en avril 2025 pour co-développer le Plan d'Action Pays (PAP) avec les représentants des différentes directions du ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC). A l'issue de cette mission, les domaines thématiques et les grandes activités ont été définis et confirmés : deux actions concernent la gouvernance de la profession enseignante (dans le domaine des ressources humaines) et une la formation continue des enseignants. Le processus de recrutement d'experts commence directement après la validation du PAP par le MENPC et le management de la Facilité.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le programme d'assistance technique proposé porte sur la gouvernance et le développement professionnel des enseignants, et vise à accompagner le MENPC dans son processus de décentralisation (mise en œuvre de la loi organique 2024 sur la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités autonomes).

En ce qui concerne la **formation continue**, le processus de décentralisation, avec une responsabilité accrue des Académies et des Délégations, rend nécessaire une mise à jour du schéma directeur de la formation continue des enseignants du préscolaire au secondaire, avec une attention particulière portée aux transitions entre les cycles. L'AT, sur la base d'un état des lieux de la FC et d'une enquête sur les perceptions, motivations et besoins de formation des enseignants, proposera un cadre de fonctionnement actualisé de la FC, incluant un schéma directeur et les stratégies de développement de plans de formation continue visant à harmoniser les processus de planification dans différentes provinces.

L'AT va ainsi contribuer directement et indirectement aux objectifs et indicateurs sectoriels de la PNET (Politique Nationale Enseignante du Tchad) 2024-2030 suivants :

Objectif stratégique 2 : Améliorer la qualification et la gestion équitable des enseignants
Effet attendu 2 : la formation continue des enseignants est renforcée et mieux structurée

IP 1 : Pourcentage d'enseignants bénéficiaires de la formation continue par les pairs (Secteurs d'Animation Pédagogique - SAP ou Communautés de Pratiques - CAP)

IP2 : Pourcentage d'enseignants bénéficiaires de la formation ouverte à distance (FOAD)

IP3 : Pourcentage d'enseignants ayant bénéficié d'une visite pour encadrement de proximité réalisée par un encadreur pédagogique au cours des 12 derniers mois (Ventilé par sexe)

IP4 : Proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises par niveau d'études.

Objectifs spécifiques

Cette action constitue la première étape du processus visant à remettre à jour le schéma directeur de la formation continue des enseignants. Une équipe de trois experts sera recrutée pour réaliser une enquête auprès d'enseignants du préscolaire, primaire, moyen et secondaire dans trois provinces du Tchad. Chaque expert travaillera dans une province. L'enquête visera à mieux comprendre comment les enseignants perçoivent leurs opportunités de formation (nombre, format, qualité, pertinence...) ; les besoins de formation qu'ils ont identifiés et leur niveau de motivation pour se former.

Les experts travailleront ensemble sur la méthodologie et les outils utilisés pour l'enquête. Ils réaliseront ensuite cette enquête simultanément dans les trois provinces. Chaque expert recruté travaillera dans une province.

PARTIES PRENANTES

La DFIC (Direction de la Formation Initiale et Continue) et les Directions de l'enseignement primaire et secondaire du MENPC sont les interlocuteurs privilégiés pour accompagner le travail d'enquête. Les Directions territoriales et les Académies seront les parties prenantes au niveau décentralisé.

LIVRABLES PRINCIPAUX

Les livrables principaux pour ce travail d'expertise sont les suivants :

1. Note méthodologique / rapport de démarrage (pas plus de 2-3 pages) développée conjointement par les trois experts
2. Développement des outils en fonction de la méthodologie envisagée (questionnaires, entretiens semi-dirigés, FGD...)
3. Présentation des premiers résultats de l'enquête (à la fin de la mission sur le terrain) au MENPC (PowerPoint)
4. Rapport sur les résultats de l'enquête incluant :
 - Perceptions des enseignants quant à leurs opportunités de formation actuelles
 - Facteurs de motivation (ou non-motivation) pour la formation
 - Obstacles rencontrés pour se former
 - Besoins de formation qu'ils ont identifiés
 - Formats de formation souhaités (fréquence, type, certification etc.).

Les livrables seront envoyés pour validation à la Facilité et au MENPC. Les présentations PowerPoint pour la restitution des premiers résultats seront également partagées.

APPROCHE GÉNÉRALE ET MÉTHODOLOGIE

L'approche générale et la méthodologie décrites ci-dessous sont indicatives et non-exclusives. Chaque expert devra développer la méthodologie qu'il entend employer dans son dossier de candidature.

Approche générale :

L'expert national travaillera en étroite collaboration avec les directions et services concernés du MENPC, au niveau central et déconcentré. Le respect des règles éthiques pendant la collecte d'informations est fondamental : consentement écrit des participants, respect de la confidentialité, intégrité, modération, équité, rigueur et respect de la dignité.

Méthodologie :

Pour réaliser l'enquête, l'expert recruté devra :

- Étudier les principaux documents politiques du système éducatif tchadien (notamment la stratégie sectorielle et la politique enseignante).
- Participer à une réunion de cadrage avec les points focaux du MENPC et la Facilité. À la suite de cette réunion, l'expert, *avec les deux autres experts recrutés*, proposera une note succincte décrivant le travail à effectuer, y compris la méthodologie et un calendrier actualisé tenant compte des jours de mission sur le terrain et de la rédaction du rapport. Cette note décrira précisément la stratégie que l'expert entend mettre en œuvre pour collecter les informations, en tenant compte des contraintes liées aux distances et à la situation sécuritaire.
- Echanger avec les directions décentralisées et points focaux provinciaux pour identifier les participants et obtenir les autorisations d'accès aux établissements scolaires.

Coordination :

Les trois experts chargés de l'enquête auront à élaborer ensemble le format du rapport, afin de garantir la **cohérence des approches et de la présentation des contenus**.

Tout au long de la réalisation de l'état des lieux, il est attendu l'expert ait des points techniques avec la Facilité. Les livrables seront validés par le MENPC et la Facilité.

1.2 ROLES ET RESPONSABILITÉS

Le ministère

Le ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC) sera responsable de :

- Fournir la documentation
- Identifier les établissements scolaires et les enseignants participant à l'enquête
- Fournir les autorisations nécessaires et informer les directeurs d'établissement
- Fournir un espace pour les entretiens qui respecte la confidentialité des propos
- Commenter et approuver les livrables
- Partager les livrables avec les principales parties prenantes (notamment les services déconcentrés)

La Facilité de la RTIA

La Facilité sera responsable de :

- Contracter et faciliter l'intégration du consultant en fournissant tous les documents et ressources disponibles
- Suivre le travail du consultant du début de la mission jusqu'à la clôture
- Agir en tant que personne-ressource principale pour le consultant
- Assurer le contrôle de la qualité des livrables en collaboration avec le point focal du Ministère pour cette consultation
- Contribuer à la gestion des connaissances internes et externes

- Collecter les retours et commentaires des parties prenantes et valider les livrables par toutes les parties
- Évaluer la performance globale du consultant pour ce mandat

L'expert

L'expert aura à :

- Examiner et commenter ces Termes de Référence (TdR)
- S'assurer que tous les livrables sont conformes aux directives formulées lors de la réunion de cadrage de la mission, conformément au calendrier convenu
- Mettre en œuvre toutes les étapes de la méthodologie validée
- Compiler et soumettre le rapport final
- Répondre aux exigences du suivi-évaluation et assurance qualité en ce qui concerne la collecte des données relatives à la méthodologie et aux livrables produits (feedback de l'expert, évaluation des participants et feedback de l'équipe technique au sein du ministère).
- Se comporter avec les plus hauts niveaux d'intégrité personnelle et s'engager à respecter les normes de bonne conduite requises
- Informer immédiatement la Facilité de l'Initiative Régionale des Enseignants de toute difficulté dans la mise en œuvre de la mission
- Soumettre les données relatives aux prestations contractuelles, notamment en collectant les feuilles de présence, en participant à l'enquête de satisfaction des consultants et en partageant les informations issues de l'enquête de satisfaction des participants au RTIA

PROFIL DE L'EXPERT

- Qualification académique : Spécialiste en éducation ou sciences sociales ;
- Expérience professionnelle générale :
 - Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la collecte et l'analyse de données
 - Expérience prouvée dans l'élaboration et la mise en œuvre d'enquêtes de terrain
 - Connaissance et expérience du système éducatif au Tchad
- Compétence linguistique :
 - Excellentes compétences en communication verbale et écrite
 - Maîtrise du français (écrit et oral)
- Compétences interpersonnelles et générales et expérience :
 - Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec diverses parties prenantes.
 - Capacité à prendre des initiatives
 - Bonne connaissance des techniques d'enquête et des outils de collecte de données
 - Excellente capacité d'analyse
 - Respect strict des règles d'éthique et de confidentialité
 - Réalisation d'enquêtes similaires

NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS

	Préparation	Enquête sur le terrain	Travail de rédaction	Total
Expert	2	5	3	10

COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Veuillez joindre à votre candidature :

- votre CV (en utilisant le [Europass template](#)) et,

- une note technique de 5 pages maximum. Si possible, veuillez joindre un échantillon de travaux précédents similaires à la mission ci-dessus (1 à 3 échantillons de travaux ; des extraits de livrables complets sont acceptés). Dans chaque cas, vous devez spécifier votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).

Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience.

→Veuillez cliquer sur le lien suivant pour postuler : https://expertise-france.gestmax.fr/13859/1/rtia-w1-tcd-expert-nat-enquete-aupres-des-enseignants-elaboration-d-un-schema-directeur-de-la-fc/fr_FR

Date limite de candidature : mercredi 1^{er} octobre 2025, à 23h55 (heure de Paris)

L'évaluation des offres reçues sera basée en particulier sur les critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée.

Au sein de la Facilité de la RTIA, nous valorisons tous les experts en tant qu'individus uniques et nous accueillons la diversité des expériences qu'ils apportent à la Facilité. À ce titre, nous avons une politique stricte de non-discrimination. Nous croyons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment du sexe, de l'identification de genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine nationale, de la langue maternelle, de la religion, de l'âge, du handicap, de l'état civil, de la citoyenneté, des informations génétiques, de la grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l'équipe RTIA dès que possible. Chaque plainte fera l'objet d'une enquête appropriée.